

Saisie de plus de 965.000 comprimés psychotropes à Ouled Fayet
05 individus placés en détention provisoire

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année
D'ALGERIE

N°7045 - SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Sachets de lait de vache subventionné
**Des laiteries privées
se lanceront dans
la production en 2025**

P04

Affaire de la modernisation des hôtels de l'EGT Sidi Fredj et Zeralda

La Cour d'Alger rend son verdict du procès en appel

P03



Dangers des réseaux sociaux

**Une cellule
de veille pour
protéger
les enfants**

Lire en page 03

P07

ORAN

De janvier à novembre 2024

Faiblesse de consommation des crédits par les secteurs

Société de maintenance industrielle d'Arzew (Somiz)

**Développement des activités de maintenance
des unités d'énergies renouvelables**

Trafic de psychotropes et falsification de documents officiels

Démantèlement de 03 réseaux criminels spécialisés



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Exception d'inconstitutionnalité 5ème atelier de formation au profit des avocats stagiaires

La Cour constitutionnelle organise, jeudi, le 5e atelier de formation au profit des avocats stagiaires au niveau de l'ordre des avocats de la région de Ouargla, et ce, dans le cadre de la 1ère édition du Concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité, indique un communiqué de cette institution. "Dans le cadre de la 1ère édition du Concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité, organisée par la Cour constitutionnelle, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, au profit des avocats stagiaires au niveau des barreaux d'Alger, de Constantine, d'Oran, de Mascara, de Médéa et de Ouargla et des cours dont ils

relèvent, sous la supervision du président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, la Cour constitutionnelle organise des ateliers au profit des avocats stagiaires sur l'exception d'inconstitutionnalité", précise le communiqué. Ces ateliers de formation visent à "permettre aux jeunes avocats stagiaires de maîtriser les principaux concepts en matière d'exception d'inconstitutionnalité" et à "les sensibiliser au rôle crucial de l'avocat dans la rédaction de la requête en exception d'inconstitutionnalité, qui exige de grandes qualifications juridiques". Il s'agit aussi, à travers ces ateliers, de "former les stagiaires aux techniques de rédaction de requêtes en exception d'inconstitutionnalité et de plaidoiries devant la Cour constitutionnelle".

DGSN - KOICA

Mémorandum d'entente pour le renforcement de la coopération



Un mémorandum d'entente a été signé, mercredi à Alger, entre la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) dans le cadre du renforcement de la coopération policière entre les deux pays, a indiqué un communiqué de la DGSN. La cérémonie de signature a été coprésidée par le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et le directeur général de la KOICA, en présence de l'ambassadeur de la République de Corée

du Sud à Alger, M. You Ki-Jun, et de cadres supérieurs de la Sûreté nationale. Ce mémorandum permettra de "tirer profit de l'expérience coréenne dans le domaine de la police scientifique et technique, afin de renforcer les capacités opérationnelles des services spécialisés de la Sûreté nationale en matière de criminalistique, à même de relever les défis sécuritaires de l'heure et de renforcer la justice pénale face à l'évolution et la complexité de la criminalité", conclut la même source.

OPEP+

La prochaine réunion ministérielle reportée au 5 décembre

La réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de leurs alliés (Opep+), initialement prévue dimanche, a été reportée à jeudi prochain, a annoncé l'Organisation dans un communiqué. "La 57e réunion du comité ministérielle conjoint de surveillance (JMMC) et la 38e réunion ministérielle Opep et non-Opep, initialement prévues pour le 1er décembre 2024, ont

été reprogrammées pour le jeudi 5 décembre 2024, car plusieurs ministres participeront au 45e sommet du Golfe à Koweït City", lit-on dans le communiqué publié jeudi sur le site-web de l'Organisation. Les ministres de l'Opep+ devront examiner, lors de leur réunion, la situation du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court terme, afin de décider de la stratégie pour les mois à venir.

Le président de la République reçoit le ministre saoudien de l'Intérieur



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi, le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie saoudite, le prince Abdulaziz ben Saoud, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audien-

ce s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, selon la même source.

Au 4ème jour de sa visite officielle au Koweït Chanegriha s'entretient avec le secrétaire-adjoint de la Garde nationale



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), s'est entretenu, mercredi au 4e jour de sa visite officielle à l'Etat du Koweït, avec le Général de Corps d'Armée Hashim Abdelrazak Al-Refai, secrétaire-adjoint de la Garde nationale koweïtienne, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au 4ème jour de sa visite officielle à l'Etat du Koweït, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP s'est entretenu, aujourd'hui mercredi 27 novembre 2024, avec le Général de Corps d'Armée Hashim Abdelrazak Al-Refai, secrétaire-adjoint de la Garde nationale koweïtienne", précise la même source. Au cours de cette rencontre, à laquelle "ont

pris part les membres de la délégation militaire de haut niveau accompagnant le Général d'Armée et des responsables militaires des Forces armées koweïtiennes, les deux parties ont examiné les relations militaires bilatérales et les moyens de renforcer la coopération militaire entre les armées des deux pays frères". A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution dans laquelle il a "exprimé sa joie de visiter l'Etat du Koweït, un pays qui entretient avec l'Algérie des relations fraternelles dont les racines remontent à la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954". "C'est avec une immense joie que je tiens à vous adresser ma profonde gratitude pour l'accueil fraternel qui m'a été réservé, ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne à l'occasion de cette visite officielle dans l'Etat frère du Koweït", a affirmé le Général d'Armée.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Dangers des réseaux sociaux

Une cellule de veille pour protéger les enfants

Par B.Habib

L'impact des réseaux sociaux sur les enfants et ados, comment donc les protéger en Algérie à ce danger? Comment les prémunir contre les dangers de l'utilisation des réseaux sociaux et du Face-book? Et quelle réglementation? En Australie comme en France, la question des enfants, de moins de 16 ans qui sont impactés par les réseaux sociaux, est considérée primordiale. Cette question pour le moins cruciale revient à chaque fois comme une litanie, pour interpeler sur l'urgence de préserver les enfants de cet «univers» électronique. Une étude réalisée par une ONG montre que près de la moitié des enfants au primaire ou au CEM qui sont nés après 2010, ont déjà accès aux réseaux sociaux, ce qui paraît, à première vue, anormal. Quels moyens pour freiner en Algérie la propagation de réseaux sociaux chez les enfants en bas d'âge? Faudrait-il recourir à un texte légiférant la lutte préventive sur ce phénomène qui affecte la société? A ce titre, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi, a révélé, mercredi depuis Tipasa, que le projet de création d'une cellule nationale de veille, pour protéger les enfants contre les dangers du cyberspace, sera fin prêt en 2025. "Le projet est actuellement à un stade + très avancé + et il sera fin prêt en 2025", a indiqué Mme Chorfi, dans une déclaration, en marge de la supervision d'une rencontre nationale sur "Les réseaux sociaux et leur impact sur la socialisation des enfants" au Centre universitaire de Tipasa. La mission principale de cette cellule de veille nationale, inscrite dans le cadre des mesures prises par l'Algérie pour faire face aux différents dangers menaçant les enfants sur les plateformes des réseaux sociaux, "sera de rechercher et de suivre les différents cas d'abus et d'exploitations aux-

quels peuvent être exposés les enfants afin d'y faire face et d'y remédier en temps réel", a ajouté la même responsable. Cette cellule, composée d'experts de plusieurs secteurs concernés, notamment la justice, l'éducation, la solidarité et les corps de sécurité, outre des spécialistes dans les nouvelles technologies, est également appelée à assurer la protection des enfants en H24, en surveillant et contrôlant tous les contenus numériques sur les plateformes des réseaux sociaux, afin de déceler ceux en violation des droits de l'enfant et intervenir en temps opportun contre tout ce qui peut constituer une menace pour cette frange", a-t-elle encore précisé. Mme Chorfi a réitéré la détermination de l'Etat algérien à protéger et promouvoir les droits de l'enfant, à travers un arsenal juridique, accordant la priorité à l'intérêt supérieur de cette catégorie, notant que la Constitution de 2020 a renforcé le statut et les droits de l'enfant. Elle a, par ailleurs, fait part de l'élaboration en cours du plan d'action de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance pour l'horizon 2025-2030, en coordination avec plusieurs secteurs. "Ce plan d'action prendra en considération tous les aspects qui sont de nature à instaurer l'environnement approprié pour la promotion de l'enfance en matière de santé, d'éducation et de protection", a assuré Mme Chorfi, soulignant que ses services œuvrent en coordination avec tous les acteurs pour faire face aux cas d'atteinte contre l'enfant. "Les cas de violation des droits de l'enfant, que nous recevons, sont "peu nombreux" et "ils sont traités en temps réel", a-t-elle assuré à ce propos. Elle a rappelé que l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance reçoit les signalements à ce sujet, via le numéro vert "1111" ou l'application "Allo Toufoula" (Allo Enfance), téléchargeable via "Play Store". Ces derniers (numéro vert et appli-

cation) étant considérés comme les deux (2) plus importants outils de travail mis en place par l'Etat pour signaler ou dénoncer toute atteinte aux droits de l'enfant, en plus des mécanismes d'accompagnement psychologiques et social de cette catégorie. Cette année 2024 a enregistré 198 affaires impliquant des enfants, contre 113 affaires enregistrées en 2023, a indiqué, à l'occasion, le représentant de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), affirmant la détermination de ce corps sécuritaire à lutter contre toutes les formes de criminalité qui touchent l'enfance sur les réseaux sociaux. Des professeurs et experts du domaine ont pris part à cette Journée d'étude organisée par le laboratoire de recherche en personnalité, culture et développement, en partenariat avec le Centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance et la DGSN. Dans le monde, on aperçoit de plus en plus d'enfants tueurs criminels ou violentés, recrutés par les réseaux sociaux, d'autant plus que leur impact a été avéré sur la sociabilité et l'équilibre des êtres. La question est prise très au sérieux par les pouvoirs publics algériens. C'est pourquoi l'Etat est décidé de combattre ce nouveau phénomène qui transgresse les valeurs, les règles et l'éthique sociales. Le Sénat australien a interdit aux enfants, âgés de 16 ans, les réseaux sociaux alors que d'autres pays du monde lui ont emboîté le pas. En Algérie, les affaires de mauvais traitement ou de manquement aux droits de l'enfance ne manquent pas. Il s'agit de préserver les enfants et les cas d'enfants sensibles aux répercussions de l'utilisation des réseaux sociaux mais aussi de certains médias réputés choquants et nuisibles pour leur santé et c'est à ce niveau-là qu'interviendrait le grand rôle des parents et des associations de protection de l'enfant.

Affaire de la modernisation des hôtels de l'EGT Sidi Fredj et Zeralda

La Cour d'Alger rend son verdict du procès en appel

Par Nadira FOUAD

La Cour d'Alger vient de rendre son verdict dans le procès en appel des mis en cause dans l'affaire de modernisation de la Résidence Marina de l'EGT Sidi Fredj et les deux hôtels: Sables d'Or et Mazafran de l'EGT Zeralda. Le juge de cette institution a procédé à l'annonce du verdict, via une transmission à la prison de Koléa. Le procureur de la République a requis une peine de 03 années de prison fermes contre l'ex-PDG du HTT, Lazaar Bounafaa et le PDG de la société CETAU, Yazid Tiar, alors que pour l'ex-PDG de l'EGT Hamam Righa, Mohamed Khacef, il a requis une peine de 02 années de prison soit une réduction de 02 années de sa première condamnation prononcée le 15 mai 2024 par le pôle

économique de Sidi M'Hamed à Alger. La Cour a maintenu l'accusation, selon le président de l'UNOA, Me Brahim Tair, mais a réduit certaines peines pour les accusés dans cette affaire, tout en maintenant les amendes de 100 millions de centimes pour chacun des accusés et pour les deux entreprises soumissionnaires: EURL ERBTTPH et SNC MSKA. Le juge Haichour de la Cour d'Alger a notamment procédé à l'allègement de certaines peines pour les 45 accusés dans cette affaire. Rappelons que le juge de la 3ème Chambre du pôle pénal économique de Sidi M'Hamed a rendu au mois de mai 2024 son verdict dans l'affaire de réhabilitation et de modernisation des hôtels publics de l'EGT Sidi Fredj et EGT Zeralda. Ainsi l'ex-PDG du HTT, L. Bounafaa, avait écopé de 05 ans de

prison et d'un million de dinars d'amende. L'ex-PDG de l'EGT Sidi Fredj et l'EGT Hamam Righa, M. Khacef, a écopé de 04 années de prison fermes avec une amende d'un million de dinars de centimes, pendant que l'ex-PDG de l'EGT Sidi Fredj, AEK Allouni, a écopé de 06 années de prison, un million de dinars d'amende et la saisie de tous ses biens avec une notification d'un mandat d'arrêt international contre lui. Idem pour l'ex-PDG de l'EGT Zeralda, Arezki Touati, qui serait toujours en fuite. Signalons que l'ex-PDG de l'EGT Sidi Fredj pour lequel un mandat d'arrêt a été lancé contre lui, a comparu devant la justice et vient d'écopé de 04 années de prison ferme. Le juriste et le directeur du contentieux à l'EGT Sidi Fredj ont été acquittés.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Ghaza: La haine sioniste s'abat sur les Palestiniens

Selon des rapports émanant de l'UNRWA, l'Agence onusienne en charge de secourir les Palestiniens, la bande de Ghaza est en train de vivre le plus grand martyre, sous les bombardements les plus atroces depuis octobre 2023. Pis encore, l'hyper puissance des bombardements, ayant ciblé des civils, aurait dépassé, selon les témoignages contenus dans les rapports de l'office onusien, celles vécues au cours de la seconde guerre mondiale. Faudrait-il, par la même occasion, rappeler que le rapport en question a été diffusé, ce vendredi, à l'occasion de la Journée mondiale de solidarité avec le peuple palestinien. Ce même rapport qui insiste sur l'aspect génocidaire des actes sionistes à Ghaza. Cette crise sera la plus longue dans l'histoire des guerres génocidaires. Toutes les infrastructures de cette région ont été ciblées avec préméditation. On n'a pas encore reçu le nombre de victimes, morts et blessés, qui devraient être comptés par centaines, pour la seule journée d'aujourd'hui! Côté régimes politiques arabes et musulmans, aucun écho signalé, aucune initiative concrète, même pas un communiqué (ne serait-ce qu'un faire semblant), de condamnation. Les gens à qui nous avons attribué toutes les qualités angéliques, sont en train de regarder et de suivre de loin ce qui se passe en Palestine. Les gens dans ces pays qui sont honnêtes et vraiment humains, n'ont pas le vrai pouvoir en leurs mains. Tout ce qui serait en leur pouvoir, c'est de faire sortir, quelques dizaines de personnes, pour manifester leur colère et leur désapprobation vis-à-vis de ce qui passe en Palestine. Le vrai pouvoir et les vraies décisions sont entre les mains de ceux qui ont créé et fondé cette entité sioniste: un repaire de criminels, venus de nulle part. Cela serait une grosse connerie d'espérer qu'un jour celui qui aurait fomenté le problème, va lui trouver une solution. Le chef de l'Etat français s'était opposé au mandat d'arrêt ayant visé le criminel en chef, Netanyahu, en prétendant que ce dernier jouisse de l'immunité politique, du fait qu'il soit le chef de gouvernement en exercice d'un Etat... Ce chef d'Etat français qui s'était avéré plus sioniste que les plus redoutables sionistes. Et, c'est normal! C'est un pur produit de la maison Rotchild. C'est grâce aux Rotchild, les plus grands protecteurs et pourvoyeurs de l'Entité sioniste qu'il a été élu et réélu président de la République française. Et, c'est toujours grâce à eux, qu'il aurait pu tenir au respect toutes les forces d'opposition à son règne, peut être le plus médiocre de l'histoire de la Cinquième République. Alors, croyez-vous que ce pantin pense au sort des Palestiniens? Jamais de la vie!

Oran et Sidi Bel Abbès Le président de la République nomme les nouveaux walis

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, jeudi, deux décrets présidentiels portant nomination de M. Samir Chibani, wali d'Oran, et de M. Kamel Hadji, wali de Sidi Bel Abbès, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Conformément à l'article 91, alinéa 7, et à l'article 92, alinéa 10, de la Constitution, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé deux décrets présidentiels, jeudi 26 Joumada El Oula 1446, correspondant au 28 novembre 2024, portant nomination de M. Samir Chibani, wali d'Oran, et de M. Kamel Hadji, wali de Sidi Bel Abbès".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

A l'écoute de L'OPEP+

Les prix du pétrole ont légèrement baissé ce vendredi après le report de la réunion mensuelle de l'OPEP+, signe potentiel de désaccords internes et en raison d'un cessez-le-feu fragile entre Israël et le Hezbollah, selon l'AFP. Bien que les analystes anticipent un maintien des réductions volontaires de production par l'OPEP+, le report de la réunion a suscité l'idée d'une possible augmentation de la production pour défendre les parts de marché mondiales. Des pays comme les Émirats Arabes Unis et le Kazakhstan souhaitent accroître leur production pour développer de nouveaux projets. La réunion, initialement prévue dimanche, a été reportée à jeudi prochain officiellement, en raison du Sommet du Golfe au Koweït. Cependant, selon les analystes, le délai vise principalement à permettre aux membres de trouver un consensus. Yousef Alshammari, président du London College of Energy Economics, a déclaré à *Joumanna Bercetche*, animatrice de *Bloomberg's Horizons Middle East and Africa*, que l'OPEP+ pourrait encore retarder le retour des barils sur le marché jusqu'au deuxième trimestre 2025, principalement en raison de la baisse de la demande en Chine. Les prix du pétrole pourraient stagner en 2025 en raison de la faiblesse économique de la Chine et d'une surabondance de l'offre mondiale, malgré les efforts de l'OPEP+. Un sondage Reuters prévoit un prix moyen du Brent à 74,53 dollars le baril en 2025, en baisse par rapport aux prévisions précédentes. Le pétrole américain devrait atteindre 70,69 dollars le baril. «Nous nous attendons à ce que l'OPEP+ annonce une nouvelle prolongation de trois mois des réductions jusqu'en avril 2025», a déclaré Kim Fustier, responsable de la recherche européenne sur le pétrole et le gaz chez HSBC. «Nous n'excluons pas que l'OPEP+ reporte les augmentations de production à plus tard dans l'année, étant donné que les prix du pétrole se situent autour de 70 dollars le baril», a-t-il ajouté. Les inquiétudes économiques, notamment concernant la Chine, pèsent sur les perspectives de la demande. Bien que la demande chinoise puisse légèrement croître grâce à des mesures de relance, les défis structurels et l'essor des véhicules électriques limitent cette croissance. La demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 1 à 1,5 million de barils par jour en 2025, mais l'excès d'offre reste un problème majeur.

Mines

Les recherches exploratoires ont donné de bons résultats

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a fait savoir, jeudi, que le programme de recherches minières a donné, jusqu'à présent, "de bons résultats" dans plusieurs wilayas, en vue de la création de pôles industriels dans ces régions. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, et présidée par Monder Bouden, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Arkab a précisé que "plusieurs recherches sont en cours dans le cadre du programme national d'exploration minière couvrant 23 wilayas", annonçant la finalisation "de nombreuses études aux résultats positifs". Ces recherches ont également permis de découvrir des substances minérales imprévisibles, a-t-il ajouté, soulignant que les différentes opérations achevées et celles en cours, permettront de mettre à jour la carte minière et d'établir des pôles intégrant diverses industries de transformation associées. Répondant à une question de la députée du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Farida Ghamra, sur le programme de recherche minière à Sétif, M. Arkab a précisé qu'il prévoit plusieurs opérations dans cette wilaya et les wilayas voisines, notamment l'exploration polymétallique dans les zones de Hadra et Kaf Al-Afsa (Sétif), ainsi que la prospection du plomb, du zinc et du cuivre dans les régions d'Azouar et Beni Segoual (wilayas de Sétif et de Jijel) et la recherche de plomb et de zinc dans les secteurs de Boutaleb et les montagnes de Hodna (wilayas de Sétif, Bordj Bou Arreridj et Batna). Le secteur s'emploie à parachever les pro-

cédures d'autorisation au profit de l'Entreprise nationale des produits miniers non-ferreux et des substances utiles (ENOF), pour la réalisation d'une unité de production du concentré de zinc destiné à l'industrie métallurgique à Hammam Guergour (Bougaa-Sétif). Ce projet vient s'ajouter à la Mine de fer de Djebel Anini, actuellement exploitée par la société "SOMIFER", selon le ministre, évoquant la possibilité de l'extension de la mine à travers des opérations d'exploration dans les zones avoisinantes. Globalement, la situation des gisements miniers à Sétif fait état de l'existence de 97 permis d'exploitation de carrières et de mines, ainsi que de cinq permis d'exploration, ajoute le ministre. En réponse à une question du député Djouada Ahmed Lakhdar du MSP, M. Arkab a affirmé que l'ENOF tend à exploiter le gisement de Boukhedema sis à Hammam Guergour (Bougaa-Sétif), dont les travaux d'exploration ont été achevés

en février 2023, avec l'obtention de résultats encourageants quant à l'existence de réserves géologiques considérables du minerai de zinc". Et d'ajouter que l'ENOF a réalisé une étude de faisabilité technique et économique, pour déterminer les meilleures méthodes pour le traitement du minerai de zinc et constituer le dossier légal pour l'obtention du permis d'exploitation minière, "ce dernier étant en cours d'élaboration", a-t-il précisé. Répondant à une autre question du député du Mouvement El-Bina, Youcef Bouguefda, sur les coûts des factures d'électricité et de gaz dans les régions des Hauts Plateaux et du Sud, M. Arkab a indiqué que le prix moyen du kilowattheure (1 kWh) en Algérie est l'un des plus bas au monde, soulignant que ces prix n'ont pas été révisés depuis 2016, et ce afin de fournir l'énergie à tous les citoyens à des prix accessibles, et de préserver leur pouvoir d'achat.

Sachets de lait de vache subventionné

Des laiteries privées se lanceront dans la production en 2025

Des laiteries privées se lanceront, en 2025, dans la production de sachets de lait de vache subventionné, a annoncé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Youcef Cherfa, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par M. Monder Bouden, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du Gouvernement, le ministre a précisé que la production de sachets de lait partiellement écrémé destiné à la vente au prix réglementé de 25 DA, à partir de lait de vache frais, sera progressivement généralisée à toutes les laiteries, précisant que plusieurs unités privées se lanceront, en 2025, dans la production qui était limitée aux laiteries publiques. La production actuelle de lait subventionné s'élève à 56 millions de litres, produits par le secteur public, dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à réduire la dépendance à la poudre de lait importée et à garantir une stabilité durable de la production de cette denrée essentielle, a-t-il ajouté.

Concernant les semences de pomme de terre pour la saison agricole 2024, le ministre a révélé que la superficie déclarée était de plus de 8.300 hectares, ayant permis de réaliser une production de 263.000 tonnes, incluant cinq variétés. Actuellement, 12 nouvelles variétés sont en cours de développement, en vue d'atteindre l'autosuffisance en semences de pomme de terre d'ici 2027, a fait savoir M. Cherfa. Le ministre a affirmé que les quantités importées avaient atteint, l'année dernière, 90.000 tonnes de trois variétés seulement, soit 25% de la demande na-



tionale en semences. "Le programme national de production des semences de pomme de terre figure parmi les priorités du secteur", a-t-il souligné, rappelant que ce programme constitue l'un des piliers pour la réalisation de la sécurité alimentaire dans cette filière stratégique conformément aux axes contenus dans la feuille de route du secteur issue du plan d'action du Gouvernement". Répondant à une question sur l'exploitation des domaines forestiers, M. Cherfa a relevé que la nouvelle loi relative aux forêts et aux richesses forestières permet l'octroi, aux personnes physiques et morales, de permis d'exploitation dans le domaine forestier public de parcelles de terrain énoncées dans le plan d'aménagement des forêts. L'objectif étant la mise en valeur des terres dénudées à travers la plantation d'arbres fruitiers résistants, d'arbres forestiers et subforestiers, ainsi que la culture des plantes médicinales et aromatiques. Dans ce cadre, le ministre a appelé "les personnes désirant investir dans ce domaine à se rapprocher des services forestiers".

Travaux publics

L'entretien des routes, une priorité du ministère lors de la prochaine phase

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a affirmé, jeudi, que son département ministériel accordera, lors de la prochaine phase, une priorité à l'entretien des routes afin de les préserver et de réduire les coûts des interventions de réhabilitation. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par M. Monder Bouden, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Rekhroukh a précisé que son département ministériel "donnera la priorité à l'entretien des routes lors de la prochaine phase et que les efforts seront concentrés sur ces interventions", relevant que le retard dans l'entretien des routes entraîne une augmentation significative des coûts de ce type d'opérations.

Avec une longueur dépassant les 144.000 km, l'Algérie dispose, aux côtés l'Afrique du Sud, du plus grand réseau routier en Afrique, a-t-il fait savoir, soulignant la nécessité d'entretenir au moins "10% de ce réseau chaque année". Dans ce cadre, le ministère des Travaux publics, en collaboration avec le minis-

tère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, s'attèle à la réhabilitation des routes communales "qui représentent 50% du réseau routier national, et n'ont pas bénéficié de travaux d'entretien depuis une longue période". La préparation et la gestion des programmes concernant les routes communales relèvent des services du ministère de l'Intérieur, tandis que le rôle du secteur des Travaux publics se limite à une assistance technique. Pour améliorer la qualité des opérations de maintenance et de développement des routes, M. Rekhroukh a révélé qu'un texte réglementaire est en cours de préparation. Celui-ci imposera la soumission de toutes les études relatives à ces opérations à l'examen par l'Organe national de contrôle technique des travaux publics (CCTP). Concernant la situation de la Société Algérienne des travaux routiers (ALTRO) à Skikda, filiale du groupe d'infrastructure de travaux publics maritimes (GITRAMA), le ministre a affirmé qu'il "n'était pas question d'abandonner cette société qui a bénéficié de plusieurs projets afin de retrouver sa viabilité". Une réflexion est en cours pour réorganiser la société.

Dépistage précoce du cancer de la prostate Clôture de la campagne nationale de sensibilisation

La campagne nationale de sensibilisation au dépistage précoce du cancer de la prostate, lancée symboliquement mardi dernier à Djelfa, s'est clôturée jeudi à Alger. A cette occasion, une journée d'étude a été organisée par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), en collaboration avec l'Etablissement public de télévision (EPTV), le Croissant-Rouge algérien (CRA) et de l'EPE PRESTIMED médecine du travail, autour de cette campagne placée sous le thème "Le service public : sensibilisation et prise en charge". Dans une allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Akli Berkati, a souligné que "cette campagne de sensibilisation cons-

titue une opportunité pour renforcer la prise de conscience de la gravité de cette maladie", rappelant que "la préservation de la santé des citoyens figure parmi les priorités de l'Etat qui a placé la lutte contre le cancer au cœur de ses préoccupations". De son côté, le directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria, a affirmé que son institution "œuvre à réunir toutes les conditions permettant aux malades du cancer non assurés socialement de bénéficier de soins dans le cadre du système du tiers payant par le biais de la carte Chiffa".

Le fonds "prend en charge le remboursement de 7238 médicaments destinés au traitement du cancer", a indiqué M. Kouadria, ajoutant que cette catégorie bénéficie également de prestations en nature à hauteur de 100%. La présidente du Crois-

sant-Rouge algérien, Ibtissem Hamlaoui, a pour sa part, appelé à la nécessité d'instaurer la culture du diagnostic précoce du cancer afin d'éviter ses conséquences graves. De son côté, le directeur général de l'EPE PRESTIMED médecine du travail, Anis Boutoutou, a indiqué qu'en sus de sa participation à cette campagne nationale, l'entreprise organise des journées d'étude et des actions de sensibilisation tout au long de l'année, pour promouvoir une culture médicale préventive positive au sein de la société. Le Directeur général de l'EPTV, M. Mohamed Baghali a salué les grands efforts fournis par les participants à cette campagne. Les staffs médicaux ayant participé à cette occasion.

Saisie de plus de 965.000 comprimés psychotropes à Ouled Fayet

05 individus placés en détention provisoire

Cinq individus ont été placés en détention provisoire suite à la saisie de plus de 965.000 comprimés psychotropes à Ouled Fayet (Alger), a indiqué, jeudi, un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed. "En application de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed à compétence territoriale étendue, porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes de drogues et de blanchiment de leurs revenus criminels et après sa notification par le parquet de la République près tribunal de Cherga, le pôle pénal spécialisé a traité une affaire relative à la saisie au niveau de la ville d'Ouled Fayet, d'une quantité de substances psychotropes, estimée à plus de 965.000 comprimés de type "Prégabaline+", selon la même source. Il a été également procédé à la saisie de "5 véhicules, de plus de 3 milliards de centimes, de montants d'argent en devise, ainsi que de faux billets", précise



le communiqué. "L'enquête préliminaire a permis l'arrestation de cinq suspects qui ont été présentés devant le parquet de la République, le 28 novembre 2024", ajoute la même source. Une enquête judiciaire a été ouverte à leur encontre pour les délits de détention et d'achat pour la vente, le stockage, la distribution et le transport de produits psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel

organisé, d'importation illicite de produits psychotropes, de falsification de monnaie ayant cours légal dans le territoire national, ainsi que pour délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé". "Après avoir été soumis à un interrogatoire par le juge d'instruction, les cinq mis en cause ont été placés en détention provisoire", a conclu le communiqué.

Education

Conférence sur «l'utilisation des technologies modernes dans l'enseignement de l'histoire de l'Algérie»

Le ministère de l'Education nationale, en coordination avec l'Institut national de recherche en éducation (INRE), a organisé une conférence nationale autour du thème : "L'utilisation des technologies modernes dans l'enseignement de l'histoire de l'Algérie", visant à former une génération imprégnée des valeurs et de l'histoire de la patrie. S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a affirmé que le secteur de l'éducation "porte une mission noble dans la formation des générations", affirmant la détermination du secteur à placer les valeurs nationales "au cœur des programmes éducatifs, tout en approfondissant le sentiment d'appartenance nationale chez

les jeunes générations, en phase avec les exigences du présent et les aspirations de l'avenir". Le ministre a également souligné l'importance "de faire appel à des experts pour approfondir les recherches sur l'accompagnement des élèves et des établissements éducatifs dans la transformation numérique sécurisée, en vue de leur permettre d'acquérir des connaissances étudiées, présentées selon les méthodes scientifiques". A cette occasion, M. Saâdaoui a salué l'orientation de l'Etat algérien vers la transformation numérique, visant à intégrer les technologies modernes dans les programmes éducatifs, pour transmettre les connaissances aux élèves de manière dynamique et interactive. De son côté, la directrice de

l'INRE, Radia Benaoui, a évoqué les objectifs cette conférence, qui consistent notamment à évaluer la situation actuelle de l'enseignement de l'histoire de l'Algérie dans les programmes scolaires, et à explorer la contribution des outils technologiques au développement des compétences de pensée critique et d'analyse chez les apprenants. Il convient de noter que cette conférence a été marquée par l'utilisation de la technique hologramme pour "rendre hommage à la personnalité de l'enfant-martyr Omar Yacel". Un court métrage représentant la vie de ce héros a également été projeté mettant en lumière sa participation héroïque à la Révolution de libération, et sa bravoure face au colonisateur.

Incident au complexe gazier d'Alrar Aucun impact sur le volume global de production

L'incident survenu mercredi au niveau du train 1 du complexe de traitement de gaz d'Alrar dans la wilaya d'Illizi, rapidement maîtrisé, n'a eu aucun impact sur le volume global de production de gaz, a affirmé le groupe Sonatrach dans un communiqué. "L'incident survenu mercredi au niveau du train 1 du complexe de traitement de gaz d'Alrar dans la wilaya d'Illizi n'a pas impacté le volume global de production de gaz de Sonatrach. De même, les expéditions vers les clients nationaux et internationaux n'ont pas connu de perturbations", lit-on dans le document. Le Plan d'Aide Mutuel (PAM), un dispositif d'aide inter-unités de l'Entreprise pour la gestion des urgences et crises de Sonatrach, a été immédiatement déployé avec efficacité dépêchant rapidement les moyens de renforts vers le site d'Alrar à partir de sites de production du pôle d'In Amenas. La préparation de la remise en service des trois autres trains du complexe de gaz d'Alrar est en cours, est-il souligné dans le communiqué. "Une équipe d'experts de Sonatrach a été dépêchée sur place pour élaborer un plan de retour à la situation normale", précise la même source. "Une investigation est en cours afin de déterminer les causes de cet incident", a conclu le communiqué.

Accidents de la route 03 morts et 205 blessés en 24 heures

Trois (03) personnes sont décédées et 205 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique jeudi un communiqué de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés à Boumerdes, M'Sila et Ain Defla, précise la même source. Par ailleurs, la Protection civile de la wilaya de Constantine a prodigué des soins à 3 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile situé dans la commune et daïra d'El Khroub. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de (02) incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger et Illizi, ajoute le communiqué.

Prière de Tarawih à l'étranger

198 postulants au concours de sélection finale

Le concours de sélection finale des Imams devant officier la prière de Tarawih à l'étranger pour l'année 1446/2025 a été lancé, mardi à Alger, avec la participation de 198 postulants, indique un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. "Chargé par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, le secrétaire général du ministère, Redouane Maâche a présidé, ce jour à Dar el Imam à El Mohammadia, le lancement du concours de sélection finale des Imams devant officier la prière de Tarawih à l'étranger, en présence du directeur général de l'orientation religieuse et de la culture islamique, du directeur général de l'administration, de la formation et de l'organisation et de l'inspecteur général du ministère", ajoute le communiqué.

De janvier à novembre 2024

Faiblesse de consommation des crédits par les secteurs

Par B. Habib

L'importance de la bonne utilisation de l'argent public dans la gestion et la consommation des crédits financiers, alloués par l'Etat, a été une nouvelle fois évoquée par des spécialistes des finances à Oran. Cela nous renvoie, d'une manière pertinente, selon eux, à se poser la sempiternelle question : «Pourquoi la consommation des crédits de paiement, nécessaires aux projets sectoriels, est très faible chaque année dans les wilayas du pays? La loi 15-18 de 2018, relative aux dispositions de la Loi des Finances, permettant un meilleur contrôle budgétaire et un renforcement de l'évaluation des performances des secteurs à travers notamment les opérations notifiées et lancées, en cours ou non lancées pour une bonne utilisation des deniers publics, a été longuement explicitée, ce mercredi, lors du Conseil d'exécutif hebdomadaire de wilaya, de même que la nouvelle Circulaire de janvier

2023 du ministère des Finances, sur le report à concurrence de 5% des opérations individualisées mais non dotées d'un ODS (ndr Offre de service) à l'année suivante. Auparavant, les crédits avaient été accordés aux responsables et les sommes financières qui leur étaient allouées, ont été consommées dans la même année. Aujourd'hui, le concept a changé dans certaines lois, de manière à ce que les crédits soient alloués aux responsables, selon «des normes et des objectifs» dont ils seront d'ailleurs tenus pour responsables, ce qui explique la circulaire 2023. La wilaya d'Oran n'échappe pas pour autant à la liste des wilayas concernées par la faiblesse des crédits sectoriels alloués à ses responsables. Le dernier rapport de la DPSB établit, à cet effet, quelques «performances» de portefeuilles de secteurs clés dans la wilaya d'Oran lesquelles ont été arrêtées à la situation de novembre 2024. A en juger par les chiffres des taux de consommation des crédits alloués

aux secteurs : santé (30%), DJS (24%), hydraulique (22%), DEP (13%), emploi (9%), éducation (5%) etc..., ce qui renvoie à une analyse, selon laquelle globalement le taux de consommation oscille pour le moment entre 05 et 30 %, avec toutefois des prévisions d'atteindre 50 à 58% à fin décembre 2024. Ce ne sont qu'un échantillon de performances d'évaluation de secteurs ayant peu consommé les crédits qui leur sont alloués, à l'occasion des programmes 2023-2024. Une autre situation montre également que s'agissant de la période 2023-2024, l'on a noté 56 opérations notifiées et lancées, 14 ayant fait l'objet d'engagement et 13 autres en cours, avec un taux de clôture provisoire de 41%. Parmi les motifs évoqués sur la faiblesse de la consommation par les secteurs des crédits qui leur sont accordés, figurent, entre autres, le dépôt de factures, les réserves, le problème de la dérogation de signature de paiement en cas d'absence ou de mutation d'un directeur.

Société de maintenance industrielle d'Arzew (Somiz)

Développement des activités de maintenance des unités d'énergies renouvelables

La Société de maintenance industrielle d'Arzew (Somiz), une filiale du groupe Sonatrach, se prépare à se lancer dans la maintenance des unités d'énergies renouvelables, a indiqué le responsable du développement de cette entreprise, Bouabdallah El Houari. Cette société, spécialisée dans la maintenance des unités de production des énergies fossiles (pétrole et gaz), qui travaille principalement avec le groupe Sonatrach,

mais aussi avec d'autres sociétés, a noué des partenariats avec différentes universités et centres de recherche pour développer des solutions pour la maintenance des unités de production des énergies renouvelables, le solaire notamment, a fait savoir ce même responsable. "Nous travaillons avec le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et plusieurs universités de la région ouest pour développer des solutions locales adaptées

dans le domaine de la maintenance des unités de production des énergies renouvelables", a-t-il précisé. Le nombre des unités de production des énergies renouvelables (le solaire notamment) augmentent dans les différentes installations du groupe Sonatrach, conformément à la politique du gouvernement concernant la transition énergétique et l'intégration des énergies propres pour diminuer l'empreinte carbone, a-t-il souligné.

Environnement

Dégradation et risques sanitaires

Par Youcef Chaïbi

La plupart de nos rues, quartiers et cités et sur tout l'ensemble de nos villes sombre déjà dans une espèce de puanteur avec une odeur nauséabonde rendant nos rues et nos habitations infréquentables, avec en plus une prolifération inquiétante des rats, mouches et autres insectes nuisibles. La gestion des déchets ménagers et autres détritus est un problème crucial dans la wilaya d'Oran, la question se pose en termes d'efficacité des méthodes d'élimination de déchets existants, alors qu'en Afrique, peu de pays s'intéressent véritablement aux modes de gestion existante. Ainsi, dans les grandes villes algériennes, on assiste à une prolifération de dépôts sauvages d'ordures ménagères sur les voies et espaces publics. Les Oranais sont-ils en passe de perdre entièrement le goût d'apprécier leur environnement et les beaux paysages qui s'offrent à eux ? La dégradation de l'environnement qui déforme de jour en jour la deuxième Bahia et ses environs immédiats, interpelle plus d'un sur la nécessité d'y remédier et de prendre des mesures en urgence, en vue de trouver des solutions durables sus-

ceptibles de contrer la dégradation rampante du cadre de vie. L'environnement se dégrade de plus en plus dans tous les coins de la ville rendant l'atmosphère presque insupportable. A Oran comme partout ailleurs à travers le territoire de la wilaya, l'environnement de ce beau paysage et en dérépitude où le foisonnement des décharges sauvages, le rejet des déblais en bordure des routes ou à proximité des immeubles et cités, l'insuffisance des moyens pour la collecte dans certaines communes, et surtout le manque de civisme de beaucoup de citoyens. Il semble qu'il y a une véritable démission collective des élus et responsables de l'administration et le laisser-aller des comités de quartiers,

la saleté dans nos rues fait partie du décor. Puis les gens s'accrochent avec une déconcertante facilité. La plupart des communes de la wilaya d'Oran sont devenues sales et polluées. Il est malheureusement impossible de démentir un si triste constat. Mais cela veut-il forcément dire que c'est avant tout parce que les Oranais et les Algériens en général sont de nature, des gens inciviques et peu soucieux de tout ce qui les entoure et les influence. L'absence totale de conscience ? Bref, tous les ingrédients de la médiocrité et de l'imperfection sont réunis et qui n'arrêtent pas de se dessiner et n'arrivent pas à se détacher de ce corridor impressionnant.

Route de wilaya N°90 Sidi Chami

Renversement d'une Mazda fait 02 blessés

La route de wilaya N°90, dans la commune de Sidi Chami, daïra d'Es Sénia, a été, avant-hier, le cadre d'un accident où le drame a été frôlé de justesse. Selon une source officielle, il était environ 19 heures 25 minutes, lorsqu'une voiture utilitaire de marque Mazda s'est renversée. Suite à cela, 02 personnes, âgées de 41 et 44 ans, ont été grièvement blessées. La même source indique que les 02 victimes ont été touchées au niveau de la tête et aux membres inférieurs. La voiture en question a été très endommagée à l'avant. Alertés, les secouristes de la Protection civile de la wilaya d'Oran sont arrivés sur les lieux pour les premiers soins et pour évacuer les blessés vers les services des urgences de l'EHU. Une enquête a été ouverte.

A. Kader

Cause sahraouie

Les militants suédois solidaires arrivent à Oran

Les militants suédois Benjamin Ladraa et Sanae Kotbi, solidaires avec la cause sahraouie ont fait escale à Oran, hier mardi dans le cadre d'un voyage en vélo en soutien au peuple sahraoui. Accompagnés de leur photographe Leif Ericsson, ils ont été accueillis, sur la place publique de la commune de Gdyl, par les autorités locales, des associations de la société civile, des citoyens et une délégation d'étudiants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) poursuivant leurs études en Algérie. A cette occasion, Benjamin Ladraa a exprimé sa joie de se retrouver en Algérie, 26 pays visité dans le cadre de leur initiative visant à sensibiliser sur la cause sahraouie, se déclarant honoré de participer à une telle action solidaire envers «la dernière colonie en Afrique». En outre, il a souligné que l'accueil chaleureux qui leur a été accordé reflète «l'ampleur de la solidarité algérienne avec la juste cause sahraouie et toutes les formes de soutien international à ce peuple en lutte contre l'occupant marocain». Pour sa part, Sanae Kotbi a déclaré : «les activités menées et les rencontres organisées dans plusieurs pays au cours de ce voyage à vélo ont permis de mettre la lumière sur les souffrances du peuple sahraoui dans les territoires occupés», tout en dénonçant «l'occultation médiatique de cette question». Le photographe Leif Ericsson, qui accompagne les militants dans ce long voyage de plus de 32000 kilomètres, qui s'achèvera dans les camps de réfugiés sahraouis, a exprimé sa gratitude envers l'Algérie, qu'il considère comme le pays qui croit le plus à la juste cause sahraouie et soutient son indépendance et à sa liberté. Mohamed Mouloud Marzouk, étudiant sahraoui à l'université de M'Sila venu accueillir les militants suédois en compagnie d'une délégation étudiante sahraouie, a souligné que le groupe suédois exprime une solidarité politique à travers le sport, une méthode ayant prouvé son efficacité ces dernières années, affirmant que «cette solidarité internationale croissante avec la juste cause sahraouie portera ses fruits un jour où le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique flottera dans sa capitale, Layoune».

Trafic de psychotropes

et falsification de documents officiels

Démantèlement de trois réseaux criminels spécialisés

Les services de police d'Oran ont réussi, lors d'opérations distinctes, à démanteler trois réseaux criminels composés de huit individus, spécialisés dans le trafic de psychotropes, faux et usage de faux concernant des documents officiels, avec la saisie de plus de 1.800 comprimés psychotropes, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Sûreté de wilaya. Ces opérations ont été menées suite à des informations parvenues aux éléments de la première brigade de police judiciaire, faisant état d'individus activant dans le trafic de psychotropes ainsi que dans la falsification et l'utilisation de documents officiels falsifiés, selon la cellule de communication et des relations publiques. Après l'intensification des investigations et la surveillance des activités criminelles des suspects, leur identification et localisation, et en respectant toutes les procédures légales, huit personnes ont été arrêtées. Une quantité de 1.877 comprimés de psychotropes de différents types (drogues dures, Ecstasy) a été saisie, ainsi que des sceaux falsifiés utilisés pour contrefaire des documents officiels, des cartes grises et des déclarations de vente vierges et tamponnées, une carte grise et une carte d'identité nationale falsifiées, ainsi que deux véhicules utilisés pour la distribution de ces substances illicites, selon la même source. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects, qui ont été présentés devant les autorités judiciaires pour trafic de psychotropes, falsification et utilisation de faux documents officiels, selon la même source.

Saïda

Le wali Mermouri et sa méthode d'approche

Le chef de l'Exécutif, Mermouri, multiplie ses sorties sur le terrain. Mardi dernier, accompagné de ses proches collaborateurs, le wali a effectué une visite de travail et d'inspection dans la daïra de Sidi-Boubekeur pour booster le développement dans cette région. Deux questions s'imposent : La wilaya de Saïda commencera-t-elle à sortir de la ghettoïsation dans laquelle elle s'est enfermée depuis des lustres ? Annonce-t-elle de nouvelles traditions basées sur la transparence et les bonnes manières dans ses relations avec l'extérieur, loin de toute ingratitude ou autres austérités administratives ? Difficiles pour y répondre. Néanmoins, tout ce que nous pouvons dire c'est qu'actuellement, le wali Mermouri veut mettre l'accent sur le développement, c'est-à-dire l'achèvement des programmes de réalisation de projets engagés et le renforcement de la cadence des travaux. Pour le chef de l'Exécutif, chacun est investi d'une mission pour le bon déroulement du développement et il est impératif que chaque parti joue pleinement son rôle avec comme unique objectif l'intérêt du citoyen et la remise à niveau de la wilaya. En somme, le tout est de savoir ce qui surgira de cette nouvelle méthode d'approche pour peu que les acteurs impliqués dans la gestion de la Cité suivent. Les connaissant, les doutes déploient leurs ailes. L'espoir est permis.

OULD OGBAN

Université «Hassiba Benbouali» de Chlef

Les sols non saturés et sismiques au centre d'un colloque internationale

La faculté de génie civile et d'architecture de l'université Hassiba Benbouali de Chlef a organisé, sous le haut patronage du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le 6ème colloque international sur les sols non saturés et sismiques. Un colloque auquel ont pris part des académiciens et des experts dans le domaine de la topographie. Le recteur de l'université de Chlef a procédé à son ouverture et à celle des travaux d'une très grande importance car il s'agit de bien définir la nature et la consistance de chaque sol sur lequel seront érigées des constructions confrontées à des séismes. C'est pourquoi, il a été attaché une très grande importance à l'étude des sols en général dont les sols non saturés. Les experts feront savoir qu'une terre non saturée en aération, c'est à dire une terre d'aération du sous-sol comprise entre la surface du sol et la nappe phréatique, est une terre insalubre en eau du fait qu'elle est située au-dessus du niveau de la nappe phréatique. Au cours de ce colloque, cinq thèmes ont été débattus dont le comportement hydromécanique des sols non saturés, les transferts dans les sols, la sismicité des sols non saturés et sollicitation, l'écoconstruction en terre crue et le physique des sols non saturés en milieu naturel et cultivé. L'élément essentiel qui conditionne les propriétés des sols non saturés est l'existence d'une pression interstitielle négative due à l'interaction entre les trois phases constituant le sol qui caractérise la capacité de rétention de ce corps hydrophile, les déformations et les résistances d'un sol non saturé dépendent d'une part de la nature minéralogique de la particule qui constitue le squelette du sol.

A. BOUKHTACHE

Tlemcen

Cérémonie officielle d'ouverture de l'année judiciaire

Jeudi, le siège de la Cour de justice de Tlemcen, situé dans la commune de Mansourah, a abrité les cérémonies officielles d'ouverture de l'année judiciaire 2024-2025. Cet événement s'inscrit dans la continuité des efforts déployés pour renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire et garantir son rôle essentiel dans l'équilibre de la société, la préservation de l'ordre public et la protection des droits et libertés. La cérémonie s'est déroulée en présence du wali de Tlemcen, accompagné du P/APW, du bâtonnier de l'ordre des avocats, des autorités locales et sécuritaires ainsi que des élus et des médias. Lors de cette rencontre, des allocutions ont été prononcées par le président de la Cour de Tlemcen et le procureur général. Ces discours ont mis en lumière les priorités de la justice pour l'année à venir, notamment le renforcement de la transparence, l'amélioration des services judiciaires et la consolidation des droits des citoyens. Les cadres du secteur judiciaire ainsi que des représentants des institutions spécialisées, étaient également présents, témoignant de l'importance de cet événement dans le calendrier institutionnel.

AMMAMI M.

Journée d'études à Mostaganem

La préservation du patrimoine culturel s'inscrit dans une démarche responsable

Par Charef Kassous

Ce jeudi 28 novembre 2024, le patrimoine culturel et sa sauvegarde ont fait l'objet d'une journée d'études, organisée par la Direction de la Culture et des Arts, au niveau de la Maison de la Culture «Ould Abderahmane Kaki». Cette rencontre qui a réuni l'ensemble des acteurs œuvrant pour la préservation du capital patrimonial matériel et immatériel de la wilaya, s'est avérée une opportunité pour mettre toute la lumière sur un domaine important. Le Dr Mohamed Merouani, en sa qualité de directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, s'est exprimé sur cette opportunité qu'il a estimée essentiellement marquante car, dirait-il, elle permet de mettre en exergue l'autre vision sur un outil qui demeure toujours au service du rayonnement culturel multidimensionnel de la région. Le Docteur a considéré que les enjeux de la préservation du patrimoine sont des valeurs intégrées à la politique culturelle car ce sont des leviers clés qui contribuent à la trans-

mission de notre héritage, de génération en génération, et contribuer à la mémoire collective. D'un autre côté, le directeur a expliqué que de telles rencontres participatives sur de telles thématiques sont des opportunités qui dynamisent les perspectives d'une volonté de protéger le patrimoine culturel pour contribuer à la création d'attractivités à plusieurs niveaux. Le Dr Med Merouani s'est réjoui de la qualité du débat mais il a surtout tendu une main à l'ensemble pour la création d'un instrument participatif, à travers la conception d'une passerelle d'échanges visant à travailler sur la protection du patrimoine culturel. En fait, à cette journée, avaient participé la Directrice de l'Urbanisme et de la Construction, les universitaires du Département de l'Architecture, les historiens et les Associations de défense du patrimoine qui ont levé le voile sur bon nombre de questionnements sur ce secteur, longtemps en souffrance. Faut-il souligner que la présentation, par le bureau d'études, du projet de réhabilitation de la mosquée "Badr", a le plus été disséquée par

un très riche débat. Cette opération de transformation des façades de l'église "Saint-Jean-Baptiste" a suscité des controverses surtout sur son opportunité. Les intervenants qui ont été nombreux et tantôt intrigués et tantôt passionnés, ont donné leurs points de vue. Certains ont plaidé rigoureusement sur l'absence de concertation, sur les objectifs de l'acte de transformation, sur l'histoire du patrimoine, sur l'architecture proposée, sur les matériaux utilisés et sur les autres biens immobiliers à restaurer. D'autres, soit les défenseurs du patrimoine, sont restés dans l'incompréhension et ont partagé des points de vue un peu navrants pour n'être jamais consultés car selon eux, la démocratie participative ne concerne pas Mostaganem. En fin de compte, cette journée d'étude a vu son succès sur le plan des échanges et de la participation tant intéressante du mouvement associatif qui a mis déjà un premier jalon à œuvrer pour la protection du patrimoine qui doit s'inscrire dans une démarche responsable et durable.

Projet de ligne ferroviaire Bechar-Gara Djebilet

Anesrif s'engage à livrer le projet avant les délais contractuels

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) œuvre à livrer le projet de la ligne minière ouest Bechar-Gara Djebilet (Tindouf) avant les délais contractuels, à la faveur du "rythme accéléré" des travaux en cours sur les trois segments du projet, a indiqué un responsable de l'agence. Dans une déclaration à l'APS, dans le cadre de la participation de l'Agence à la 20e édition du Salon international des travaux publics (24 au 27 novembre), le directeur chargé de la communication à l'Anesrif, Abdelkader Mazar a précisé que "le projet, s'étendant sur 950 km, sera livré avant les délais contractuels fixés à mars 2026". A ce titre, M. Mazar a indiqué que les entreprises en charge du projet ont "presque" terminé l'ouverture des tracés et de terrassement, permettant ainsi de démarrer la pose des rails sur les trois tronçons. Des techniques innovantes de terrassement ont été utilisées à cet effet, ajoute le responsable, soulignant qu'il s'agit "de la première production en Algérie, de traverses en béton précontraint. Ces traverses, mesurant 2,6 mètres chacune, peuvent supporter



des charges allant jusqu'à 32,5 tonnes et accueillir des trains de 2,5 km de long". La capacité de production de ces traverses atteint 5.400 unités par jour, réparties sur quatre unités de production relevant des entreprises "Infrarail", "Infrafer", "Cosider", produisant chacune 800 traverses/jour, en sus d'une unité de la société chinoise CRCC, qui en fabrique 3.000 /jour. Le premier tronçon, long de 200 km, relie Bechar aux frontières de la wilaya de Béni Abbès, est réalisé par un groupement d'entreprises publiques. Le deuxième tronçon, de 175 km, reliant Oum El Assel à Tindouf est également confié à un autre groupement d'entreprises publiques. Le troisième tronçon, long de 575 km, est pris en charge par un groupement dirigé par la société chinoise CRCC. Ce tronçon est divisé en deux segments: de la borne kilométrique 200 à Oum El Assel (440 km) et de Tindouf à Gara Djebilet (135 km). Par ailleurs, M. Mazar a évoqué le projet de la ligne des Hauts Plateaux, qui s'étend de Tébessa (à l'est) jusqu'à Sidi Bel Abbès (à l'ouest). La majorité des sections de cette ligne ont été réa-

lisées, et la dernière section, reliant Tissemsilt à l'ouest de Tiaret, a récemment été lancée", a-t-il fait savoir. Concernant la ligne Touggourt-Hassi Messaoud (champ pétrolier), longue de 154 km, les travaux avancent "considérablement", a-t-il ajouté, en précisant que ce projet, doté de gares modernes à Touggourt, à la nouvelle ville de Hassi Messaoud et au pôle pétrolier de Hassi Messaoud (wilaya de Ouargla), sera livré "bientôt". Pour sa part, la directrice générale adjointe au sein du département du développement des projets régionaux pour l'Afrique du Nord de la société ferroviaire chinoise "China Railway Construction Corporation" (CRCC), a affirmé que le segment Tindouf-Gara Djebilet (135 km), pris en charge par son entreprise, sera achevé en 2025. La responsable a relevé dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon, que les travaux dans ce segment, qui fait partie du tronçon, long de 575 km, avancent rapidement, grâce à une gestion simultanée de plusieurs aspects du projet, considérant l'importance stratégique de cette ligne pour l'Algérie".

Université de Souk Ahras

Baddari inaugure «l'Espace de l'étudiant innovant»

L'université Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk Ahras s'est enrichie d'un "espace de l'étudiant innovant et de l'entrepreneuriat", inauguré jeudi par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Cet espace, visité par le ministre durant sa visite de travail à l'université de Souk Ahras, comprend un centre de développement de l'entrepreneuriat, un incubateur d'entreprises, un bureau de liaison entre l'université et les entreprises, et une maison de l'intelligence artificielle. Baddari, qui y a écouté un exposé sur les différents projets de start-up présentés par les étudiants qui ont obtenu des brevets d'invention et le label start-up, a encouragé les étudiants à "intégrer le monde de l'entrepreneuriat pour contribuer au développement de l'économie nationale et locale". Lors de l'inauguration d'une salle pilote pour l'enseignement à distance, le ministre a souligné la nécessité de fournir les moyens et la technologie nécessaires pour soutenir l'enseignement "hybride" combinant l'enseignement présentiel et l'enseignement à distance, en animant des conférences et des cours magistraux des différen-



tes universités du monde entier pour partager des connaissances, de l'expertise, des expériences et des idées. Dans l'un des espaces dédiés aux sports universitaires à l'université Mohamed Cherif Messaâdia, le ministre a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "accorde une grande importance aux sports universitaires et n'a de cesse de donner des directives pour les promouvoir et encourager

leur pratique, ce qui permet la participation des étudiants aux différentes compétitions sportives universitaires nationales et internationales". Baddari avait entamé sa visite de travail à l'université de Souk Ahras en inspectant plusieurs installations dans le cadre du soutien à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises, et écouté un exposé sur la numérisation au sein de cet établissement d'enseignement supérieur.

Constantine

Les nouvelles structures renforceront notablement le système de santé

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, jeudi à Constantine, que l'entrée en service de plusieurs nouvelles structures de santé, publiques et privées, dans la capitale de l'Est algérien, permettra de renforcer notablement le système de santé et d'améliorer la prise en charge des patients. La nouvelle loi sur l'investissement représente un "pas décisif" pour renforcer l'économie nationale et attirer davantage d'investissements locaux, dans tous les domaines, qu'il s'agisse d'investissements publics ou privés, a déclaré le ministre à la presse en marge d'une visite d'inspection dans cette wilaya, rappelant "l'appui de l'Etat à tous les investissements à même de favoriser le développement du secteur de la santé". Lors de l'inauguration du Centre de lutte contre le cancer, au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, M. Saihi a souligné que cette structure sanitaire, d'une capacité de 60 lits et dotée d'équipements médicaux de pointe, permettra une prise en charge rapide et efficace des patients et réduira le temps d'attente, saluant les efforts déployés par les autorités locales pour promouvoir ce secteur qu'il a qualifié de "sensible". Inspectant l'ex-Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse, proposé à une transformation en hôpital d'urgences médicales de 120 lits, rattaché au CHU, le ministre a indiqué qu'il présentera l'étude technique du projet à des experts, en attendant la construction d'un hôpital universitaire de 500 lits qui atténuera la pression sur le CHU de Constantine. Il a également esti-



mé que la wilaya de Constantine connaît de grands progrès en matière de santé, et ce qui s'annonce pour l'avenir permettra de corriger les insuffisances du secteur. "Aujourd'hui, nous avons inauguré la polyclinique Fadli-Cherif dans la circonscription administrative Ali-Mendjeli, qui utilise tous les aspects de la numérisation, en plus de ses équipements médicaux qui permettent une meilleure prise en

charge des patients, reflétant ainsi l'important développement de ce secteur", a déclaré M. Saihi. Le ministre de la Santé a également visité le projet de réalisation d'un hôpital de 200 lits à l'unité de voisinage (UV) n 17 d'Ali-Mendjeli, ainsi que le chantier de construction d'un complexe Mère-Enfant de 120 lits dont le taux d'avancement (45 pour cent) permet d'envisager sa livraison pour 2026.

Oum El Bouaghi

Vaccination de plus de 17.000 bovins contre la dermatose nodulaire contagieuse

Au total, 17.498 bovins appartenant à 1.507 éleveurs ont été vaccinés dans la wilaya d'Oum El Bouaghi contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), apprend-on jeudi de la direction des services agricoles (DSA). Lancée le 13 novembre courant, l'opération de vaccination contre cette infection sera poursuivie durant un mois à travers les 29 communes de la wilaya avec la mobilisation de 71 vétérinaires privés et 4 autres du secteur public, a précisé l'inspecteur vétérinaire par intérim, Noureddine Boumaaraf qui a souligné que 22.000 doses de vaccin sont disponibles et d'autres quantités devront être fournies pour

assurer l'immunité total du cheptel. Concernant les mesures prophylactiques de cette maladie bovine, les services agricoles ont procédé en coordination avec les communes à des opérations de nettoyage et de pulvérisation des sites susceptibles de favoriser la prolifération des moustiques et insectes sous l'égide de vétérinaires et des bureaux de santé des communes, a ajouté M. Boumaaraf. Parallèlement à la vaccination, des actions de sensibilisation ont été également menées sur le terrain et à travers les médias pour présenter les symptômes de cette maladie ainsi que les méthodes de prévention et de traitement, selon la même source.

CHU de Beni-Messous (Alger)

Ouverture d'une consultation d'aide au sevrage tabagique

Le service de Pneumologie du CHU "Issad Hassani" de Beni-Messous (Alger), ouvrira, dès la semaine prochaine, une consultation d'aide au sevrage tabagique, afin d'accompagner les patients souhaitant arrêter de fumer, a indiqué, jeudi, son responsable, le Dr Abdelhak Bougherara. Cette nouvelle consultation sera "opérationnelle à raison d'une fois par semaine et prendra en charge les patients qui souhaitent arrêter de fumer, en les accompagnant pendant leur sevrage tabagique", a précisé le Dr Bougherara, lors de la rencontre de sensibilisation sur le cancer du poumon, organisée dans le sillage de "Novembre bleu", dédié à la lutte contre les cancers du poumon et de la prostate. Il a fait savoir que la décision d'arrêter de fumer doit être un "acte volontaire", expliquant que le suivi des patients sera "personnalisé, après évaluation du niveau de leur dépendance à la nicotine et qui déterminera la forme de traitement à préconiser". Précisant que la période de sevrage tabagique peut durer, selon les cas, jusqu'à deux ans, le spécialiste a indiqué qu'il (sevrage) peut se faire au moyen, entre autres, de thérapie cognitive et comportementale (TCC), ou de médicaments de substitution à la nicotine comme les patchs, pastilles, sprays. Le Dr Bougherara a mis en garde à ce propos, contre le recours à la cigarette électronique pour laquelle "il n'existe pas suffisamment de recul pour en attester l'efficacité". Abordant l'aspect lié à la prévention contre le cancer du poumon, le Dr Sofiane Khaled, oncologue-médical au même service, a conseillé pour sa part, de "ne pas commencer à fumer, car il est plus difficile d'arrêter une fois habitué, notamment pour les personnes devenues addictes à la cigarette".

Ghardaïa

Plus de 2.000 hectares réservés cette saison à la céréaliculture

La campagne labours-semences, qui a débuté jeudi dans la wilaya de Ghardaïa, cible une superficie globale de 2.048 hectares (ha) consacrés cette saison à la céréaliculture, a-t-on annoncé mercredi à la Direction des services agricoles (DSA). La campagne, dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Abdallah Abinouar, dans l'exploitation agricole Timessassine située à El-Atteuf (15 km de Ghardaïa), est dédiée essentiellement au blé dur, a-t-on précisé. La superficie emblavée cette saison et irriguée sous pivots est en hausse par rapport à celle de l'an dernier qui avait ciblé 1.486 ha, a fait savoir la DSA en signalant, par ailleurs, le lancement de la réalisation de huit (8) centres de stockage de céréales à travers la wilaya. Trois de ces centres sont implantés dans la commune de Mansoura, deux autres dans celle d'El-Atteuf et un centre dans chacune des communes de Métili, Seb-Seb et Guerrara. Le coup d'envoi de la campagne labours semences a été donné au niveau de l'exploitation Timessassine à El-Atteuf, qui réserve 20 ha à la céréaliculture, 10 ha à l'arboriculture fruitière et 1,5 ha à l'élevage, selon les données de la DSA. Le wali de Ghardaïa, qui a fait état d'une récolte prévisionnelle de plus de 80.000 quintaux de céréales cette saison, a saisi l'opportunité pour mettre l'accent sur le parachèvement dans les délais de la réalisation des centres de stockage de céréales appelés à être mise en service cette saison.

Compétitions interclubs de la CAF

Bon début pour l'USMA, le CSC et le MCA, faux départ pour le CRB

Les quatre clubs algériens engagés dans les compétitions africaines interclubs de football: le MC Alger, le CR Belouizdad, l'USM Alger et le CS Constantine, ont connu des fortunes diverses, à l'occasion de la première journée de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération de football, dont les matchs ont été disputés mardi et mercredi. En ligue des champions, le champion d'Algérie en titre, le MC Alger, est allé chercher un précieux point de son déplacement à Lubumbashi, en livrant une belle prestation face au TP Mazembe (0-0), un résultat qui permet aux Mouloudéens de bien entamer la phase de groupe A, eux qui retrouvent la compétition africaine après plusieurs années d'absence. Les coéquipiers de Delort pouvaient même prétendre à la victoire finale face à un TP Mazembe, totalement perdu sur le terrain et très loin de sa réputation d'antan, mais l'enjeu de la première sortie africaine a fait que les joueurs donnaient l'impression de se contenter du résultat de parité. Dans l'autre rencontre du groupe A, les Soudanais d'Al-Hilal ont réalisé une excellente opération en s'imposant en déplacement contre les Tanzaniens de Young Africans 2-0, au stade de Dar Es-Salaam, prenant les commandes du groupe, avec 3 points, devant le MCA et le TPM qui comptent un point chacun, alors que Young Africans ferment la marche avec zéro point. La prochaine journée, prévue les 6 et 7 décembre, mettra aux prises, à Alger, le MCA aux Young Africans à huis clos, alors que le TP Mazembe sera en appel pour affronter Al-Hilal Omdourman. L'autre représentant algérien en Ligue des champions, le CR Belouizdad, a complètement raté ses débuts en s'inclinant à domicile face aux

Sud-Africains d'Orlando Pirates (1-2), pour le compte de la première journée du groupe C, une contre-performance qui complique déjà les affaires du club de Laâqiba qui traverse déjà une période difficile en ce début de saison. La domination des Sud-africains était totale, notamment en première période. Les "Bucaneers" ont ouvert le score dès la 5e minute de jeu par Mohau Nkota, avant que le même joueur ne récidive peu avant la demi-heure de jeu pour faire le break d'un tir puissant (27e). En seconde période, le vice-champion d'Algérie, a réduit le score sur une tête du Sud-Africain Mayo Khanyisa (66e), entré en cours de jeu en première mi-temps, mais sans pour autant arriver à égaliser malgré les deux ou trois occasions offertes aux coéquipiers de Slimani qui ratent ainsi leurs débuts dans la compétition africaine. Dans l'autre match du groupe C, l'ogre égyptien d'Al-Ahly SC (tenant du titre) a dominé les Ivoiriens du Stade d'Abidjan 4-2, au stade international du Caire. A l'issue de cette 1re journée, Al-Ahly SC et Orlando Pirates occupent conjointement la tête du classement avec 3 points chacun, alors que le CRB et le Stade d'Abidjan ferment la marche avec 0 point. Lors de la 2ème journée, prévue le week-end du 6-7 décembre prochain, le Chabab se rendra en Côte d'Ivoire pour affronter le Stade d'Abidjan, alors qu'Orlando Pirates recevra Al-Ahly SC. En Coupe de la Confédération africaine, l'USMA a entamé son périple africain de la plus belle des manières, en s'imposant avec brio face aux Botswanaïens d'Orapa United sur le score sans appel (6-0), mercredi soir au stade olympique du 5-juillet, affichant déjà ses grandes ambitions à chercher la tête du groupe C et se qualifier aux quarts de finale. Avec des réalisations signées Belkacemi

(4e, 15e), Radouani (34e), Wale Musa Alli (45e+1), Lamara (48e) et du rentrant Islam Merili (71e), les "Rouge et Noir" auraient pu ajouter d'autres buts si ce n'est le manque d'efficacité devant la cage adverse. La victoire propulse les protégés de l'entraîneur tunisien, Nabil Maaloul, en tête du groupe C. Grâce à ce succès, les Usmistes, avec 3 points, partagent la première place avec les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas, vainqueurs du Jaraaf du Sénégal sur le score de 2 à 0. Les deux clubs perdants occupent la 3e position avec zéro point. Lors de la prochaine journée, prévue le 8 décembre, l'Orapa United accueillera l'ASEC Mimosas, alors que l'USM Alger se déplacera chez Jaraaf. Le CS Constantine, deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération, est allé chercher les trois points de la victoire sur la pelouse des Tunisiens du CS Sfaxien (0-1) grâce à une réalisation signée Brahim Dib à la 81e minute de jeu, pour le compte de la 1re journée (Gr.A) de la phase de poules, un succès qui confirme la bonne santé de l'actuel leader du championnat de Ligue 1. Pour sa part, Simba SC (Tanzanie) s'est imposé face aux Angolais de Bravos do Maquis (1-0), au stade Benjamin M'kapa de Dar Es-Salaam. L'unique but de la partie a été marqué par l'Ivoirien Jean Charles Ahoua à la 27e minute de jeu. Les visiteurs ont raté un penalty en seconde période par le Nigérian Emmanuel (48e). A l'issue de la 1re journée, le CSC et Simba SC occupent conjointement le fauteuil de leader avec 3 points chacun, alors que le CSS et Bravos do Maquis ferment la marche avec 0 point. Lors de la 2e journée, prévue le dimanche 8 décembre, le CSC recevra Simba SC, alors que le CS Sfaxien se rendra en Angola pour affronter Bravos do Maquis.

Toujours 37ème au niveau mondial et 4ème sur le plan africain

Les Verts réduisent l'écart avec l'Égypte

L'Algérie s'est maintenue à la 37ème place mondiale et pointe toujours au 4ème rang continental comme l'indique le nouveau classement FIFA rendu public ce week-end. Avec 1495.85 points, la sélection nationale a, néanmoins, considérablement réduit l'écart avec le 3ème, l'Égypte (1513.48) et peut viser le podium à moyen terme si elle maintient sa dynamique du moment. Le top 5 africain reste, en parallèle, inchangé avec le Maroc en tête de liste, suivi du Sénégal, de l'Égypte, de l'Algérie et du Nigéria. Pas moins de 192 rencontres, indique l'instance planétaire, ont été disputées lors de la fenêtre internationale de novembre. Les qualifications pour la Coupe du Monde de la FIFA 2026 ont concerné les sélections de la CONMEBOL, l'AFC et l'OFC tandis que les éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF, mais aussi les Ligues des Nations de l'UEFA et de la Concacaf, étaient également au programme de cette fenêtre du calendrier. Cette activité entraîne naturellement des répercussions sur le Classement mondial masculin FIFA/Coca-Cola. Le trio de tête se trouve à présent dans un mouchoir de poche. Si l'Argentine (1re) conserve la tête, elle ne devance la France (2e) et l'Espagne (3e) que d'une poignée de points. L'Angleterre (4e) et le Brésil (5e) conservent leur rang alors que le Portugal (6e, +1) et les Pays-Bas (7e, +1) progressent d'une place. La Belgique perd quant à elle deux places (8e, -2) tandis que l'Italie (9e) stagne dans un Top 10 serré que réintègre l'Allemagne (10e, +1). Plus loin, l'Uruguay (11e, +3), le Sénégal (17e, +3) et l'Équateur (24e, +3) ne sont pas en reste. Mais le Canada (31e, +4), la Roumanie (38e, +5), la Norvège (43e, +5) et l'Écosse (45e, +6) font encore mieux au sein du Top 50, et les Canucks en profitent même pour atteindre le meilleur classement de leur histoire. Plus on s'enfonce dans la hiérarchie, plus les fluctuations sont importantes. Si la Zambie (87e, +7) et le Guyana (154e, +7) réalisent tous deux une bonne opération, c'est le Niger (122e, +9) qui enregistre la plus forte progression au classement, tant en termes de points (+31,23 pts) que de places, après ses succès acquis aux dépens du Soudan (4-0) et du Ghana (1-2) dans le cadre des éliminatoires pour la CAN 2025. D'autres sélections se sont également mises en évidence, précise également la FIFA qui cite notamment le Kosovo (99e, +2) et les Comores (103e, +5) qui, comme le Canada, n'ont jamais été à pareille fête. Saint-Marin (210e) occupe toujours la dernière place, mais son gain de 10,38 points généré par son succès au Liechtenstein (1-3) – la toute première victoire à l'extérieur de son histoire – laisse présager de belles choses pour la suite. Le prochain Classement mondial FIFA/Coca-Cola sera publié le 19 décembre 2024, conclut l'institution internationale.

Rachid BELARBI

Sidi Bel Abbès

2ème édition du Marathon national

Par Mohamed Nouar

La 2ème édition du Marathon conjugue histoire, patrimoine et performance athlétique. Sidi Bel-Abbès s'est transformée en un véritable haut lieu de la culture et du sport, à l'occasion de la deuxième édition de son Marathon national. La ville a inauguré, mardi dernier, les Journées de la littérature et du cinéma de la résistance, marquant ainsi le début d'une semaine placée sous le signe du patrimoine et de la performance athlétique. Le village culturel olympique, installé sur le boulevard de la Macta, a offert un écrin exceptionnel à cette manifestation. Les visiteurs ont pu découvrir une exposition riche et variée : des œuvres d'artisanat, des stands dédiés à la lecture et à l'art plastique, un salon du miel et des produits de l'abeille, sans oublier un espace dédié à l'histoire de la révolution algérienne. Des animations musicales et des ateliers de théâtre ont également été organisés pour le plus grand plaisir du public. Parallèlement à cet événement culturel, la ville s'est préparée à accueillir les 2.300 athlètes, venus de 50 wilayas, pour participer au Marathon. Le samedi, ils se sont élancés sur les routes de Sidi Bel-Abbès pour parcourir des distances de 10, 21 et 42 kilomètres. Cette compétition sportive d'envergure a été rendue possible grâce à une subvention de 04 millions de dinars, accor-



dée par la wilaya, complétée par des contributions de l'APC de Sidi Bel-Abbès et d'établissements financiers publics. En combinant sport et culture, Sidi Bel-Abbès a réussi à organiser un événement mémorable, qui a su toucher un large public. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de valorisation du patrimoine et de promotion de la citoyenneté.

Jeux Africains militaires-2024

L'Algérie ajoute à sa moisson 03 médailles d'or

La sélection nationale militaire de judo continue sa récolte de médailles d'or, aux 2es Jeux Africains Militaires qu'abrite la ville d'Abuja au Nigeria jusqu'au 30 novembre, en ajoutant trois médailles en vermeils à sa moisson, en plus de celle de la sélection nationale de volleyball. Les médailles en vermeil en judo ont été l'oeuvre des athlètes Lili Mehdi (100kg) et Benchaalal Dihiya (78kg), et aussi de la sélection nationale dans l'épreuve par équipes. Pour leur part, les athlètes Lokmane Daghouel et Abdelkader Fetouh ont remporté une bronze, chacun. De son côté, la sélection nationale militaire de volleyball s'est adjugée la médaille d'or, à l'issue de sa victoire devant son homologue du Sierra-Leone sur le score de 3-0, réalisant une très belle prestation. En athlétisme, l'athlète du 3000m mètres steeple, Hichem Mechicha, s'est classé en 3e position du concours, remportant la médaille de bronze, de même que son compatriote Dhiaie Chérif Boudoumi au triple saut.

Batna

Ouverture du 13ème festival culturel national de théâtre d'expression amazighe



La 13ème édition du festival culturel national de théâtre d'expression amazighe s'est ouverte jeudi soir au théâtre régional Dr. Salah Lombarakia de la ville de Batna. Mohamed Yahiaoui, représentant du ministre de la Culture et des Arts Zouhir Ballalou, a donné le coup d'envoi de la manifestation en présence du wali de Batna, Mohamed Benmalek, d'intellectuels, d'artistes, de dramaturges et d'une assistance nombreuse d'adeptes du quatrième art. Dans son allocution lue en son nom par M. Yahiaoui, le ministre de la Culture et des Arts, a dit "nous avons l'honneur aujourd'hui de célébrer ensemble l'ouverture de cette nouvelle édition du festival culturel national de théâtre amazighe que nous considérons comme un événement d'une importance croissante d'une année à l'autre constituant une marque éclatante sur la scène théâtrale algérienne". Et d'ajouter : "ce festival a montré à travers ces précédentes éditions qu'il était plus qu'une manifestation et compétition artistique. Il constitue une plateforme d'expression créative, un pont de communication entre les générations et un véritable laboratoire de développement des pratiques théâtrales et de consolidation du rôle du théâtre dans l'édification de la conscience sociale, la préservation de l'identité et de l'authenticité culturelle en tant que base solide face aux défis modernes pour édifier un avenir durable". S'adressant aux amoureux du théâtre et leaders de la créativité, il a relevé que "la rencontre d'aujourd'hui en l'honneur du théâtre et de ses artistes à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de la glorieuse Révolution et au sein de la ville moudjahida de Batna dont le sol conserve la mémoire du combat, de la volonté et de la résolution et en ce moment difficile durant lequel nos frères à Ghaza endurent l'agression de l'opresseur, nous élevons nos voix dans ce festival pour affirmer que la culture et l'art ne se détachent point des causes humanitaires et du soutien des causes justes". Le commissaire du festival, Abdelhamid Allaoui, a affirmé que "de grands efforts ont été faits dans cette édition pour offrir l'occasion aux jeunes créateurs de révéler leurs talents et d'entrer en contact avec les acteurs du domaine de sorte à mettre en exergue, valoriser et préserver notre patrimoine culturel en tant que pan important de la culture nationale". La soirée d'ouverture a été marquée par la distinction de plusieurs figures artistiques et acteurs culturels et l'interprétation de morceaux musicaux du patrimoine au grand bonheur des spectateurs qui les ont longuement applaudis. Sept pièces dont deux des théâtres régionaux de Batna et de Tizi Ouzou et cinq de troupes de Bouira, deTouggourt, de Bejaia et de Timimoune rivalisent pour les prix du festival organisé sous le thème "racines et authenticité". Le festival qui se poursuivra au 2 décembre verra l'organisation de deux conférences animées par des universitaires et dramaturges.

«Dar Essanâa»

Un nouvel espace culturel dédié aux arts et l'artisanat inauguré à Alger



«Dar Essanâa», un nouvel espace culturel dédié à la promotion des arts et de l'artisanat, a été inauguré mercredi soir à Alger au Centre des arts et de la culture, palais des Raïs (Bastion 23). Abrité au sein de la "Maison 15" de cet édifice culturel et monument historique de grande valeur, "Dar Essanâa" (Maison de l'artisanat), comprend plusieurs espaces dont une salle pour la calligraphie, ateliers pour les arts plastiques et l'artisanat, en plus d'une bibliothèque proposant des ouvrages sur la culture et le patrimoine. La directrice du Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, Faiza Riyache, a souligné lors d'une visite dans les différentes salles (douirette) abritant ces espaces que "Dar

Essanâa vise à promouvoir le patrimoine algérien à travers les arts et l'artisanat, qui incarnent l'authenticité de la société". "Dar Essanâa s'inscrit dans la "continuité de la stratégie visant à exploiter les espaces du Palais et permettre au public de découvrir le riche patrimoine culturel algérien", a-t-elle mentionné. Le tarif d'accès à "Dar Essanâa" est fixé à 200 DA pour les adultes et 100 DA pour les étudiants, selon la responsable de cet établissement culturel, précisant que l'accès est gratuit pour les moins de 16 ans et plus de 60 ans.

Présente à l'inauguration, la Directrice de la Conservation et de la Restauration du patrimoine culturel au ministère de la Culture et des Arts, Nabila Cherchali,

a salué l'initiative d'ouvrir cet espace culturel qui, a-t-elle estimé, constitue une "valeur ajoutée sur les plans social, patrimonial et économique". "Dar Essanâa qu'abrite un monument historique de grande valeur patrimoniale, devra permettre, selon elle, de "s'ouvrir davantage sur le public" dans ses différentes catégories et le "sensibiliser à la préservation du patrimoine". Cet espace devra également contribuer à la valorisation des "métiers anciens" en relation avec le patrimoine algérien, a-t-elle ajouté. Pour rappel, le Centre des arts et de la culture avait inauguré en octobre 2023 deux autres espaces culturels destinés aux écrivains et aux acteurs de la scène culturelle, ainsi qu'aux enfants.

Les 7èmes Journées littéraires de Khenchela, du 3 au 5 décembre prochains

La maison de la culture Ali-Souaihi de Khenchela abritera, du 3 au 5 décembre prochains, la 7ème édition des Journées littéraires, ont annoncé, mercredi, les organisateurs. La directrice de la maison de la culture, Samia Merzougui, en charge de l'organisation de cette manifestation culturelle en coordination avec l'Association Al Kalima pour la Culture et l'information (Alger), a déclaré que ces journées, organisées cette année sous le thème «La littérature est résistance», seront marquées par des conférences sur la poésie, la prose et le théâtre, animées par des écrivains et des poètes issus de plusieurs wilayas du pays. Elle a également fait savoir que cette édition accueillera plusieurs personnalités littéraires, professeurs d'université et chercheurs en littérature, dont Brahim Seddiki, Rabia Djalti, Abdelali Mezghiche, Amar Gouasmia, Nasreddine Bekria,



Badr Mennani et Naziha Taïf. La manifestation sera «une occasion de rencontres et d'échanges entre écrivains et poètes venus de différentes wilayas de l'Algérie profonde», a-t-elle ajouté, notant que les thèmes devant être abordés lors de ces journées littéraires traiteront de plusieurs sujets destinés à promouvoir l'activité culturelle en Algérie. Mme

Merzougui a précisé que cette édition, qui coïncide avec la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, se distinguera par «le mode de présentation des œuvres», sous la forme d'ateliers encadrés par des professeurs et des universitaires de la wilaya de Khenchela et d'autres régions du pays.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

01h40 Euro Millions
 01h45 Programmes de la nuit
 06h00 Tfou
 11h00 Téléshopping - Samedi
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les 12 coups de midi
 12h50 Petits plats en équilibre
 12h55 Météo
 13h00 Le 13h
 13h40 Reportages découverte
 14h50 Reportages découverte
 16h10 Les docs du week-end
 17h15 Star Academy, la quotidienne
 18h00 50' Inside
 19h50 La mi-temps lecture
 19h55 Météo
 20h00 Le 20h
 20h45 Darooma
 20h50 Loto
 20h55 Quotidien express
 21h05 Météo
 21h10 Star Academy
 Divertissement
 Les portes du château de Dammarie-les-Lys se sont rouvertes pour accueillir une promotion de jeunes artistes en devenir, âgés de 18 à 24 ans. Tous ont obtenu leur place pour rejoindre le château de Dammarie-les-Lys
 23h30 Star Academy

06h30 Télématin
 09h30 Téléthon
 12h55 Journal météo climat
 13h00 13 heures
 13h20 13h15, le samedi
 13h50 Journal météo climat
 13h55 C'est bon à savoir
 14h00 Consomag
 14h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
 16h55 Le geste cuisine
 17h00 Affaire conclue
 18h40 Chantons pour le Téléthon
 19h55 Journal météo climat
 20h00 20 heures
 20h30 20h30, le samedi
 20h55 Journal météo climat
 21h00 Les étoiles du sport et de la santé
 21h02 Le geste cuisine
 21h05 Vestiaires
 21h10 La grande fête du Téléthon
 00h05 Gaming
 01h40 Drépanocytose, la douleur en héritage
 02h50 Reportages

3

06h00 Okoo
 08h10 Samedi Okoo
 10h05 Rencontres à XV
 10h30 Consomag
 10h35 Outremer.gourmand
 11h45 Météo
 11h50 Outremer.l'info
 12h15 Ici 12/13 Journal
 12h20 12/13 Météo régionale
 12h25 Ici 12/13
 12h55 Cosy
 13h35 L'après-midi du Téléthon
 18h40 Expression directe
 18h50 Différents et alors !
 19h00 Ici 19/20
 19h05 Le journal des talents
 19h15 Ici 19/20
 19h45 Météo
 19h55 Tout le sport
 20h20 Le geste cuisine
 20h30 Saveurs de saison
 20h35 Cuisine ouverte
 21h05 Le Voyageur
 00h40 Journal météo climat
 00h45 Hors saison
 03h15 La p'tite librairie

arte

07h35 Bangkok, les chasseurs de serpents
 08h30 Pérou, une laine qui vaut de l'or
 09h25 Invitation au voyage
 10h05 Cuisines des terroirs
 10h30 Canaries, les îles-volcans
 13h30 Égypte, enquête sur la nécropole des taureaux sacrés
 15h05 Canaries, les îles-volcans
 15h50 Espagne : un paradis sur la route des oiseaux
 16h35 Invitation au voyage
 17h15 Uruguay, danser au rythme du carnaval
 18h35 Arte reportage
 19h30 Le dessous des cartes
 19h45 Arte journal
 20h50 Enquête sur les trésors enfouis de Notre-Dame
 22h10 Notre-Dame de Paris, le chantier du siècle
 00h25 Gossip - Sounds Like Art
 01h25 Le nomade sur les pas de Bruce Chatwin
 02h50 Georg Friedrich Haendel : Concert

CANAL+

00h55 Priscilla
 02h45 Claude Lelouch - Le symphonique
 06h35 The Tower
 07h25 En aparté
 07h55 Hippocrate
 08h45 Hippocrate
 09h40 Tchi Tcha
 10h05 Bob Marley: One Love
 11h51 La boîte à questions
 11h55 Têtatête
 12h15 L'hebd'Hollywood
 12h25 Le cercle
 13h15 Hot Ones
 14h10 Avant-match
 14h25 Top 14
 16h25 Top 14
 18h45 Canal Sports Club
 19h50 Canal Rugby Club
 21h05 Top 14
 23h00 Canal Rugby Club, le débrief
 23h20 L'Agence Tourisme
 23h50 L'Agence Tourisme



01h15 Cauchemar en cuisine
 02h55 Programmes de nuit
 06h10 M6 Kid
 07h45 Absolutement stars
 10h10 66 minutes: le doc
 10h55 66 minutes: grand format
 11h50 66 minutes: grand format
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h30 Scènes de ménages
 14h30 Chasseurs d'appart
 17h40 La grande semaine
 Talk-show
 18h35 La grande semaine
 Talk-show
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h25 Scènes de ménages
 21h10 Irrational
 21h55 Irrational
 22h45 Irrational
 23h35 Code Quantum



3

21h05

LE VOYAGEUR



Série Policière. Saison 2. Durée : 90 minutes.
 Réalisateur : Marjolaine de Lécluse. Avec Bruno Debrandt, Maëlle Mietton, Marianne Fabbro, Jérémy Malaveau, Bruno Lochet.

Alors qu'il gare son véhicule sur le parking d'un hôtel en Centre-Val de Loire, Laurent est interpellé par Justine. Cette jeune attachée commerciale l'accuse de l'avoir harcelée sur la route en fin d'après-midi. Laurent nie les faits, ce qui conduit à une violente dispute. Le lendemain matin, le corps de Justine est retrouvé dans sa chambre. N'ayant aucun doute sur la piste de l'assassinat, la police arrête Laurent, filmé par les caméras de surveillance de l'hôtel en train de quitter la chambre de la victime à l'heure supposée du crime.



21h10

IRRATIONAL

Série Policière. Saison 1. Durée: 45 minutes. Réalisateur: David Frankel. Avec Jesse L. Martin, Maahra Hill, Travina Springer, Molly Kunz, Arash DeMaxi, Caleb Ruminer, Kaj-Erik Eriksen, Sara Canning, Teach Grant, Dalmar Abuzeid, Ben Cotton

Aidé par son ex-femme Marisa, Alec travaille sur le meurtre d'une influenceuse dont le principal suspect est son ex-petit ami, Dylan, fils d'une sénatrice. Malgré ses aveux, Alec n'est pas convaincu de sa culpabilité et découvre que Dylan, qui a fait l'Afghanistan et en a gardé des séquelles psychologiques, a également des problèmes de mémoire...



CANAL+

23h20

L'AGENCE TOURISME



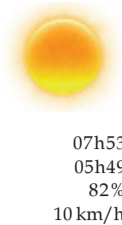
Aventures. Durée: 30 minutes. Réalisateur: Maxime Charden, Cyril Tellenne. Présenté par Sébastien Thoën, Baptiste Lecaplain, Gérard Jugnot

Lassé du métier d'acteur, Gérard Jugnot revient à ses premières amours, le voyage, et crée l'Agence Tourisme. Il s'entoure d'une équipe de choc, Sébastien Thoën et Baptiste Lecaplain, qu'il envoie proposer aux Français des week-ends à thème en Europe : un week-end dolce vita à Hambourg, un week-end bobo à Bucarest, un week-end entre filles à Naples et même un week-end rupture amoureuse à Séville. Des villes surprenantes, des rencontres hautes en couleur, des agents de voyage improbables, une grosse pincée de rigolade, de découverte et d'aventure...



ORAN
23 | 12

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



Alger	☀️	22-12
Constantine	☀️	18-09
Annaba	☁️	22-12
Ouargla	☀️	24-08
Mostaganem	☀️	22-13
Béchar	☀️	24 -09

Ghaza

2.500 enfants ont besoin d'une évacuation médicale



Quelque 2.500 enfants de la bande de Ghaza, soumise à une sauvage agression sioniste, ont besoin d'une évacuation médicale urgente, a alerté jeudi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). "30% des enfants dans la bande de Ghaza souffrent de malnutrition aiguë", a indiqué le porte-parole de l'UNICEF, Kazem Abu Khalaf, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, alors que près de 2.500 autres ont besoin d'une évacuation médicale urgente, a-t-il ajouté. Le porte-parole a également révélé que 95 % des écoles qui abritent des déplacés dans l'enclave palestinienne "ont été complètement détruites", notant que la situation dans le nord de la bande de Ghaza "est extrêmement difficile et tragique, et ne cesse de se détériorer". Les hôpitaux de la bande de Ghaza ont été touchés à de multiples reprises depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne en octobre 2023. Après plus d'un an d'attaques sionistes incessantes à Ghaza, l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) a constaté vendredi à quel point les conditions de vie désastreuses, le faible accès à la nourriture et les déplacements répétés entraînent de graves problèmes de santé pour les enfants palestiniens, les nouveau-nés et leurs mères. "Nous traitons des nourrissons atteints de maladies infectieuses, respiratoires et cutanées", a indiqué Mohammad Abu Tayyem, pédiatre de MSF travaillant à l'hôpital Nasser, dans le sud de Ghaza.

Liban

L'entité sioniste doit compenser les dégâts occasionnés

La Turquie a appelé la communauté internationale à contraindre l'entité sioniste à compenser les dégâts qu'elle a occasionnés au Liban, à la suite de ses bombardements sur plusieurs régions du pays pendant plusieurs mois. "La communauté internationale devrait faire pression sur l'entité sioniste pour qu'il respecte strictement le cessez-le-feu et compense les dégâts qu'elle a causés au Liban", a indiqué mercredi le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué. Il a, par ailleurs, appelé la communauté internationale à oeuvrer activement en vue d'instaurer le plus rapidement possible un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, cible d'agression génocidaire sioniste depuis plus d'un an. Un "cessez-le-feu permanent et global à Ghaza garantira la paix et la stabilité dans la région", a-t-il insisté.

Situation «catastrophique» à Ghaza

L'OMS alerte contre de graves pénuries

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde jeudi contre de graves pénuries de médicaments, de nourriture, d'abris et de carburant dans la bande de Ghaza, en particulier dans le nord, décrivant une situation "catastrophique" sur le terrain. Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a rappelé que lorsque l'agression sioniste contre Ghaza a éclaté il y a plus d'un an, le 7 octobre 2023, presque toutes les personnes déplacées par le conflit s'étaient réfugiées dans des bâtiments publics ou dans leur famille. "Maintenant, 90 pour cent vivent dans des tentes", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse au siège de l'OMS à Genève. "Cela les rend vulnérables aux maladies respiratoires et autres, (tandis que) le froid, la pluie et les inondations devraient aggraver l'insécurité alimentaire et la malnutrition". La situation est particulièrement désastreuse dans le nord de la région sous blocus sioniste, où la famine menace selon une évaluation commanditée par l'ONU ce mois-ci. L'OMS et ses partenaires ont conduit cette semaine une mission de trois jours dans le nord, visitant plus d'une douzaine d'établissements de santé. Tedros a indiqué que son équipe avait vu "un grand nombre de patients traumat-



sés et un nombre croissant de patients atteints de maladies chroniques exigeant un traitement". "Il y a une pénurie critique de médicaments essentiels", a-t-il déploré. L'OMS "fait tout ce qu'elle peut (...) pour fournir des services de santé et apporter du matériel", a-t-il ajouté. Rik Peeperkorn, le représentant de l'OMS dans les Territoires palestiniens, dit espérer qu'une mission prévue samedi pourra se rendre dans les deux seuls hôpitaux encore en fonctionnement, même "minimal", dans le nord: Kamal Adwan et Al Awda. "Ils ont besoin de tout", a insisté le responsable. Les hôpitaux manquent en particulier de carburant. Or, "sans carbu-

rant, il n'y a pas du tout d'opération humanitaires". Sur une note plus positive, M. Peeperkorn a relevé que l'OMS avait facilité en début de semaine l'évacuation médicale de 17 patients de Ghaza vers la Jordanie, dont 12 doivent se rendre aux Etats-Unis pour y être soignés. Ils font partie des près de 300 patients qui ont pu partir depuis que l'entité sioniste a fermé le principal poste frontière de Ghaza, Rafah, début mai, a-t-il noté. Mais quelque 12.000 patients attendent actuellement à Ghaza d'être évacués pour des raisons médicales, a-t-il affirmé, demandant des couloirs médicaux pour pouvoir sortir hors du territoire.

Soutien aux droits du peuple sahraoui

La 48ème conférence de l'Eucoco au Portugal

La 48ème Conférence européenne de soutien et solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) se tiendra à Lisbonne (Portugal) du 28 au 30 novembre 2024 et devrait offrir une nouvelle tribune pour défendre les droits légitimes du peuple sahraoui, bafoués depuis près de 50 ans et dénoncer les injustices dont il souffre. Cette conférence annuelle, organisée depuis 1975 dans plusieurs villes européennes (Paris, Barcelone, Rome, Bruxelles, Madrid, entre autres) est considérée comme la "plus importante" au sein du mouvement international de solidarité avec le peuple sahraoui. Elle rassemble des participants du monde entier, qui ont choisi, cette année, le Portugal en raison de son histoire révolutionnaire marquée par la lutte contre la dictature et le colonialisme. Le choix

du Portugal, selon les organisateurs, coïncide avec le 50e anniversaire de la "Révolution des Œillets" du 25 avril 1974, qui a mis fin à la dictature dans le pays, tout en marquant le début de la décolonisation portugaise en Afrique, notamment en Angola, au Cap-Vert, en Guinée-Bissau, au Mozambique, à Sao Tomé-et-Principe, et au Timor oriental. C'est dans cet esprit que la 48e édition de cette Conférence se tiendra cette année sous le thème: "L'Europe et l'Afrique, deux continents unis pour défendre l'autodétermination et l'indépendance du Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique". Les participants, parmi lesquels figurent des parlementaires, académiciens, journalistes, experts et représentants de la société civile, débattront des mécanismes visant à intensifier le soutien à la lutte légit-

me du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine pour lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Les participants s'atteleront également à examiner les moyens permettant une meilleure coordination des efforts et la mise en place d'un plan d'action pour l'année 2025, en tenant compte de l'analyse stratégique de la situation qui prévaut au Sahara occidental, dans la région et au niveau international. Ils insisteront aussi, lors de cette réunion, sur la justesse de la cause sahraouie et la nécessité d'accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Plusieurs questions seront débattues par les participants, liées notamment au renforcement du statut de l'Etat sahraoui, aux droits de l'homme et aux développements de la bataille juridique menée par les Sahraouis face au pillage des ressources naturelles sahraouies par l'occupant marocain. La réunion permettra en outre, de mettre la lumière sur la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés. Il s'agira, aussi, de renforcer le réseau de solidarité internationale avec la cause sahraouie, y compris dans le cadre parlementaire (aux niveaux régional, national, européen et continental), et à travers les accords de jumelage entre villes. Un intérêt particulier sera accordé à l'information et aux médias appropriés pour faire entendre la voix du peuple sahraoui.

Centre de Ghaza

Toutes les boulangeries sont fermées

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a signalé que toutes les boulangeries du centre de la bande de Ghaza ont fermé leurs portes en raison de graves pénuries de fournitures et souligné que la malnutrition s'"aggrave" dans l'enclave palestinienne, ravagée par plus d'un an d'agression génocidaire sioniste. "Le pain est une bouée de sauvetage pour de nombreuses familles à Ghaza et constitue souvent la seule nourriture dont elles disposent", souligne le PAM. Dans un récent rapport, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a mis en garde contre "la détérioration de la situation nutritionnelle" à Ghaza. Il a indiqué que les deux tiers des enfants traités pour malnutrition aiguë depuis le début de 2024 ont été enregistrés au cours des cinq derniers mois. Les partenaires des Nations unies ont rapporté que plus de 3.400 enfants ont été traités pour malnutrition aiguë entre le premier et le vingt-trois de ce mois.